

PLAN RAQUETTES

Pensez à acheter votre Pass/Balade.

Découvrez des espaces naturels et calmes pour la pratique de la raquette ou simplement pour profiter de la nature et la neige dans un esprit de détente. Plusieurs formules vous sont proposées selon votre niveau et vos envies. Un Pass nordique en cours de validité permet également l'accès aux pistes et itinéraires raquettes.

ESPACES LIBERTÉ - GRATUITS

Au départ de chaque village, un espace liberté damé vous est proposé en accès libre pour les promeneurs à pied ou en raquettes, skieurs de tout type, chiens de traîneau, fatbikes...

PISTES RAQUETTES / PIÉTONS

17 km de pistes sécurisées et damées permettent d'accueillir les piétons, raquettes et fatbikes.

ITINÉRAIRES RAQUETTES

73 km d'itinéraires balisés non damés, sont proposés pour accueillir les pratiquants en raquettes, piétons et fatbikes.

GRANDE TRAVERSÉE DU JURA EN RAQUETTES

La Grande Traversée du Jura en raquettes est un itinéraire de 115km traversant le massif Jurassien du nord au sud. Elle est parfaitement adaptée aux randonneurs itinérants en quête de découverte de la nature et de paysages préservés.

NUMÉROS UTILES

Secours : Secours sur pistes : **+33 (0)3 84 60 71 14** ou **112**

Pour les sourds et malentendants : **114**

Recherche : **+33 (0)3 84 60 31 02** ou **112**

Informations météo : **0 899 71 02 39**

LES ROUSSES

ESPACE LIBERTÉ DU FORT DES ROUSSES

Dist. : 2,5 km

05 LA COMBE DU VERT

Dist. : 1,9 km - D+ : 20m - Durée : 1h

Depuis le départ de la Combe du Vert, prenez à droite la piste de dessert forestière en direction du Fort du Risoux. Suivez ce large chemin en sous-bois durant 800m puis descendez sur la gauche dans la Combe du Vert. Dans la combe, partez à gauche pour le retour et remontez à gauche après le carrefour du Bas de la Combe pour rejoindre le point de départ.

06 LA ROCHE BLANCHE

Dist. : 4,7 km (aller/retour) - D+ : 200m - Durée : 2h15

Au départ du parking au croisement de la route des Rousses d'Amont et de la route du Grépillon, dirigez-vous vers le massif du Risoux. Suivez l'itinéraire qui débute à droite du chalet Odesia et monte en direction de la forêt pour atteindre la Loge à Ponard. Poursuivez ensuite jusqu'au belvédère de la Roche Blanche offrant une vue imprenable sur le plateau des Rousses et sur La Dôle. Le retour s'effectue par le même itinéraire qu'à l'aller.

07 LE ROCHER DU LAC

Dist. : 3,1 km - D+ : 50m - Durée : 1h30

Au départ du parking de la Gouille à l'Ours descendez vers la piste de ski puis passez par le tunnel pour rejoindre le point de vente. Partez ensuite sur la droite en direction de Bois-d'Amont. Rejoignez le Rocher du Lac des Rousses à travers les paysages de tourbières. Prenez ensuite à gauche au Rocher du Lac et retournez au point de départ à travers les champs et sous-bois.

08 LE CRÊT DES LANDES

Dist. : 3,8 km - D+ : 80m - Durée : 1h45

Au départ des pistes de l'Orbe les Rousses, prenez à droite et suivez le balisage en boucle jusqu'au Crêt des Landes. L'itinéraire en grande partie à découvert, offre une vue sur le massif du Noirmont, sur La Dôle et la Dent de Vaulion dans le prolongement de la vallée de l'Orbe.

09 SENTIER THÉMATIQUE AUTOUR DU FORT

Dist. : 3,3 km - D+ : 80m - Durée : 1h30

Depuis l'office de tourisme des Rousses, traversez la route nationale jusqu'au point de départ des sentiers. Suivez le balisage du sentier thématique autour du Fort (petits soldats) en plus du balisage raquettes violet habituel. Suivez les panneaux thématiques le long du sentier, pour découvrir l'histoire du Fort des Rousses.

10 LE PLATELET

Dist. : 4,8 km - D+ : 50m - Durée : 2h

Depuis l'office de tourisme des Rousses, traversez la route nationale jusqu'au point de départ des sentiers. Prenez ensuite à gauche en suivant le balisage des remparts du Fort en direction la Porte de Suisse. Traversez la route du Fort et partez tout droit sur un chemin en sous-bois débouchant sur le Platelet. L'itinéraire effectue une boucle avec une vue dégagée sur les principaux sommets de la station des Rousses. Le retour s'effectue par le même itinéraire qu'à l'aller.

PRÉMANON

ESPACE LIBERTÉ PRÉMANON VILLAGE

Dist. : 2,2 km

11 LA VALLÉE DES RENNES

Dist. : 3,3 km - D+ : 100m - Durée : 1h45

Au départ de l'Espace des Mondes Polaires, prenez la direction du Jardin des Randonneurs, traversez le parking puis prenez à gauche le sentier forestier au fond du parking. Effectuez ensuite une boucle en forêt et débouchez dans la Vallée des Rennes puis longez la piste de ski de fond pour revenir vers le village.

12 LA COMBE FROIDE

Dist. : 3,8 km - D+ : 100m - Durée : 1h45

Au départ de l'Espace des Mondes Polaires, traversez le village en direction du point de départ nordique et passez devant le magasin Sherpa. Montez la bute jusqu'au départ des pistes, suivez ensuite le balisage pour effectuer une boucle vallonnée en forêt. Une liaison permet de rejoindre la Darbella à partir de cet itinéraire.

13 LE CHALET BLANC

Dist. : 1,8 km - D+ : 30m - Durée : 0h45

Depuis le départ de la Darbella nordique, l'itinéraire effectue une petite boucle au pied de la Sambine.

14 LA FRUITIÈRE

Dist. : 3,6 km - D+ : 80m - Durée : 1h30

Depuis le départ de la Darbella nordique, passez sous le tunnel puis prenez à gauche à sa sortie. L'itinéraire effectue ensuite une boucle au pied du massif du Massacre entre combes et forêts. Le retour s'effectue le long de la piste de ski avant de rejoindre le tunnel.

BOIS D'AMONT

ESPACE LIBERTÉ DU STADE

Dist. : 1 km

01 LA FRONTIÈRE

Dist. : 4 km - D+ : 30m - Durée : 1h45

Depuis le Point Infos de Bois d'Amont, prenez à droite jusqu'à l'église, traversez la rue et passez devant le Musée de la Boissellerie. Continuez tout droit en contrebas le long de l'Orbe en direction de l'aire de camping-car de l'Eglantine puis traversez le petit pont sur l'Orbe. Suivez à droite l'itinéraire qui longe le bord de la rivière et traverse les tourbières jusqu'au murger marquant la frontière avec la Suisse. La boucle revient ensuite de l'autre côté de la rivière, au pied du coteau du Risoux, jusqu'à rejoindre le centre du village.

02 LES VALANCHES

Dist. : 3,3 km - D+ : 80m - Durée : 1h30

Depuis le Point Infos de Bois d'Amont, partez en direction du départ des pistes de ski de fond à l'arrière du bâtiment. Faites le tour du stade puis traversez la rue du Vivier et montez ensuite en direction du massif du Risoux. Au carrefour Sur le Village, montez à droite pour un aller-retour de 300m et accédez au point de vue. Redescendez ensuite jusqu'au carrefour et continuez tout droit en suivant les jalons violets d'abord sur la crête en forêt puis revenez en fond de vallée jusqu'à la Rue du Vivier. Traversez la route, puis revenez en rive gauche de l'Orbe jusqu'au stade. En cas de faible enneigement, un retour par la route jusqu'au stade est possible.

03 LA ROCHE DU CREUX

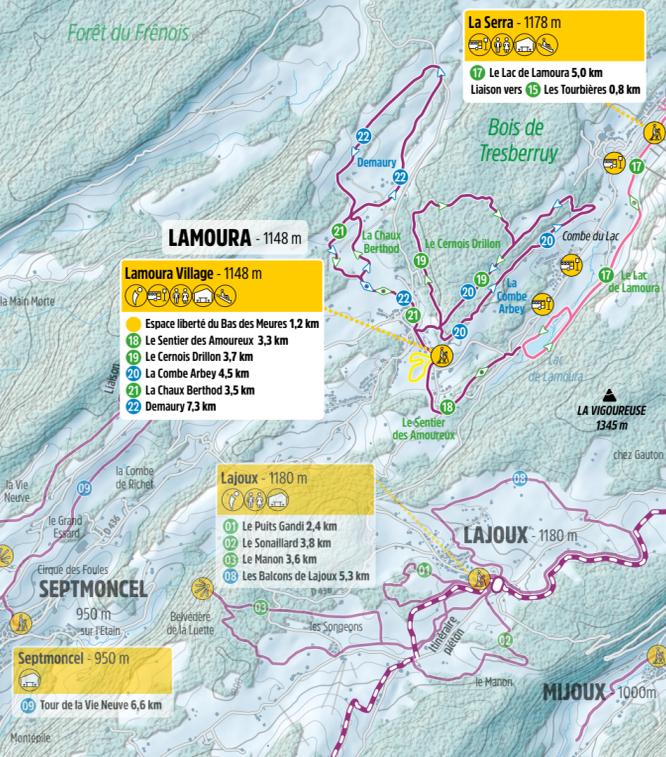
Dist. : 5,5 km - D+ : 200m - Durée : 2h45

Au départ du Point Infos de Bois d'Amont, partez en direction du départ des pistes de ski de fond à l'arrière du bâtiment. Faites le tour du stade puis traversez la rue du Vivier et montez ensuite en direction du massif du Risoux. Continuez à droite la montée du Risoux jusqu'à rejoindre la Route forestière du Risoux, poursuivez ensuite à droite en direction de l'Impasse des Combettes et continuez à gauche la montée en direction du départ des pistes de ski des Combettes. Longez (en serrant à droite) la piste de ski de fond sur 100m puis montez à droite au carrefour Prodhon. L'itinéraire est ensuite vallonné entre combes et crêts en forêt. Descendez à droite au carrefour de l'Orpheline. Au carrefour de la Roche du Creux, prenez à gauche pour un aller-retour en direction du belvédère de la Roche du Creux. Revenez ensuite sur vos pas et entamez la descente vers le village en rejoignant en fond de vallée la piste de la Frontière qui longe l'Orbe jusqu'au centre du village.

04 LE CHALET GAILLARD

Dist. : 10,5 km - D+ : 250m - Durée : 4h

L'itinéraire emprunte le même parcours que celui de la Roche du Creux jusqu'au carrefour de l'Orpheline. Depuis ce point, prenez à gauche pour un aller-retour au Chalet Gaillard pour découvrir des paysages vallonnés en forêt ainsi que les paysages ouverts de Chaux Sèche jusqu'au Chalet Gaillard. Au retour, en revenant au carrefour de l'Orpheline, l'itinéraire reprend celui de la Roche du Creux avec un aller/retour possible jusqu'au point de vue.



LAMOURA

ESPACE LIBERTÉ DU BAS DES MEURES

Dist. : 1,2 km

15 LES TOURBIÈRES

Dist. : 4,9 km - D+ : 60m - Durée : 2h

Depuis la Porte de la Frasse, partez sur la gauche puis traversez la piste au niveau du carrefour des Dolines. Prenez ensuite à droite et effectuez une boucle à travers les tourbières jusqu'à retaverser la piste de ski au niveau du carrefour des Auvernes. Depuis ce carrefour, il est possible de rejoindre le départ de la Serra à gauche, ou de terminer la boucle et rejoindre le départ de la Frasse à droite.

16 L'ÉPICÉA MUTÉ

Dist. : 6 km (aller/retour) - D+ : 200m - Durée : 3h

Au départ de la Frasse, partez sur la gauche puis traversez la piste au niveau du carrefour de la Goulette. Laissez ensuite la piste de la Tourbière sur la droite en prenant légèrement à gauche dans la goulette. L'itinéraire monte ensuite jusqu'au Chalet de la Frasse. Traversez la piste de ski avant le Chalet de la Frasse et montez tout droit dans la forêt jusqu'au carrefour de la Frasse puis au carrefour de la Pige. Prenez ensuite à gauche jusqu'à l'Épicéa muté. Le retour se fait par le même itinéraire qu'à l'aller.

17 LE LAC DE LAMOURA

Dist. : 5 km - D+ : 40m - Durée : 2h

Depuis le front de neige de la Serra, prenez à droite en direction de la Combe du Lac. Longez la piste de ski de fond jusqu'à atteindre le lac de Lamoura. Au boudage du lac, prenez à droite et suivez le platelage pour effectuer le tour du lac. Le retour s'effectue le long de la piste de ski.

18 LE SENTIER DES AMOUREUX

Dist. : 3,3 km (aller/retour) - D+ : 80m - Durée : 1h30

Depuis le Point Infos de Lamoura, rejoignez le départ du Bas des Meures en contrebas et prenez sur la gauche en direction de la Girade. Suivez le balisage et traversez la route du Versoix puis la forêt jusqu'au parking du lac de Lamoura. Le retour s'effectue par le même itinéraire.

19 LE CERNOIS DRILLON

Dist. : 3,7 km - D+ : 60m - Durée : 1h45

Depuis le Point Infos de Lamoura, traversez le village en direction de Saint-Claude sur 300m. Montez sur votre droite le chemin du Bruchet. En haut de celui-ci l'itinéraire rejoint la piste de ski. Partez sur la gauche en longeant la piste de ski puis effectuez une boucle en forêt. Rejoignez ensuite la Combe Arbey et descendez à droite jusqu'au retour vers le village.

20 LA COMBE ARBEY

Dist. : 4,5 km - D+ : 80m - Durée : 2h

Depuis le Point Infos de Lamoura, traversez le village en direction de Saint-Claude sur 300m. Montez sur votre droite le Chemin du Bruchet. En haut de celui-ci l'itinéraire rejoint la piste de ski. Partez sur la droite pour effectuer la boucle dans la Combe Arbey.

21 LA CHAUX BERTHOD

Dist. : 3,5 km - D+ : 30m - Durée : 1h30

Depuis le Point Infos de Lamoura, traversez le village en direction de Saint-Claude sur 300m jusqu'au carrefour avec la route de Longchaumois. Prenez à droite en direction de Longchaumois, puis le départ raquettes aux pieds s'effectue sur la gauche après le restaurant. Suivez ensuite le balisage pour découvrir le paysage de combes typiquement jurassiennes.

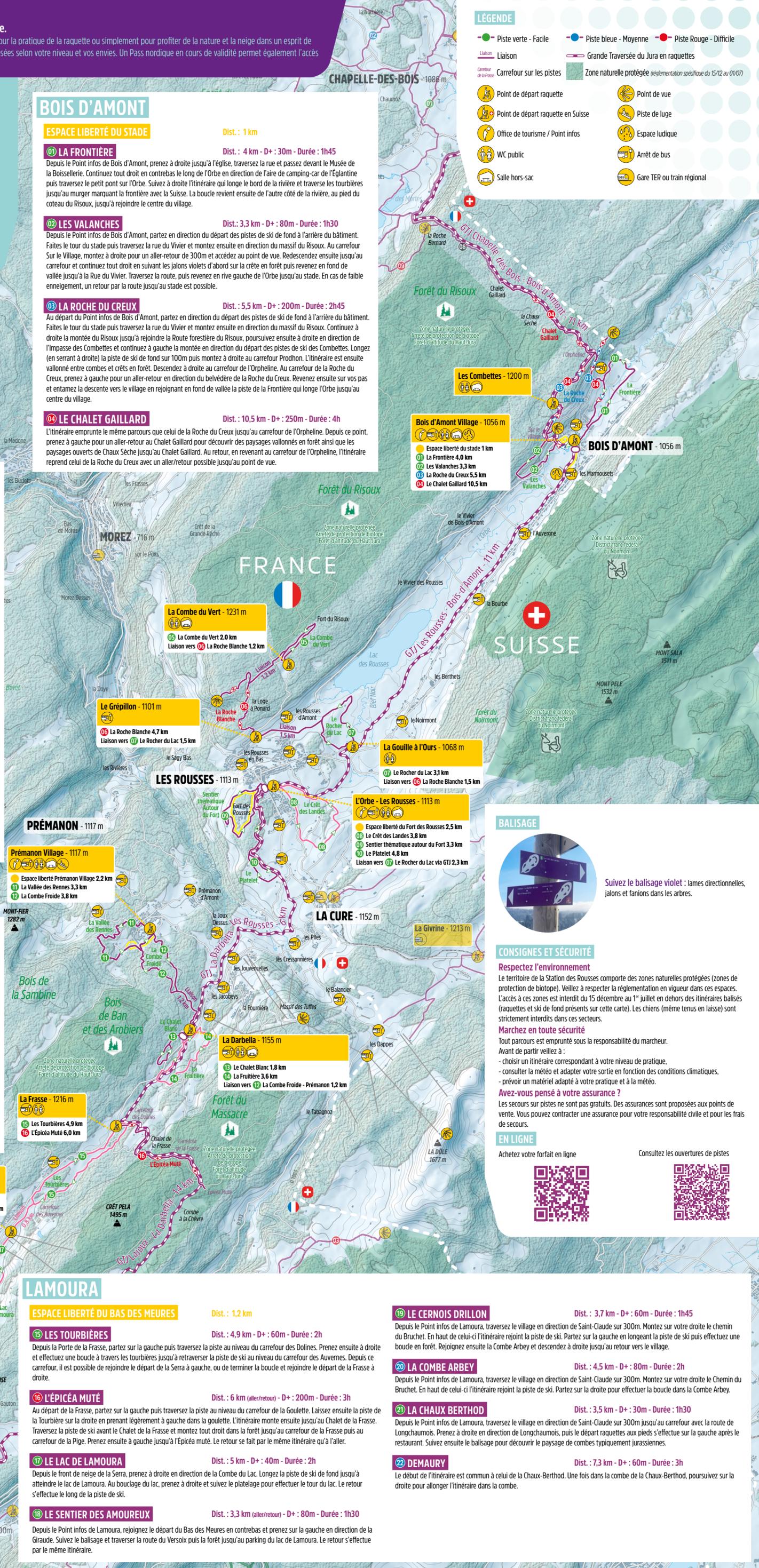
22 DEMAURY

Dist. : 7,3 km - D+ : 60m - Durée : 3h

Le début de l'itinéraire est commun à celui de la Chaux-Berthod. Une fois dans la combe de la Chaux-Berthod, poursuivez sur la droite pour allonger l'itinéraire dans la combe.

LÉGENDE

- Piste verte - Facile
- Piste bleue - Moyenne
- Piste Rouge - Difficile
- Liaison
- Carrefour sur les pistes
- Zone naturelle protégée (réglementation spécifique du 15/12 au 01/07)
- Point de départ raquette
- Point de départ raquette en Suisse
- Office de tourisme / Point infos
- WC public
- Salle hors-sac
- Point de vue
- Piste de luge
- Espace ludique
- Arrêt de bus
- Gare TER au train régional



BALISAGE



Suivez le balisage violet : lames directionnelles, jalons et fanions dans les arbres.

CONSIGNES ET SÉCURITÉ

Respectez l'environnement

Le territoire de la Station des Rousses comporte des zones naturelles protégées (zones de protection de biotope). Veillez à respecter la réglementation en vigueur dans ces espaces. L'accès à ces zones est interdit du 15 décembre au 1^{er} juillet en dehors des itinéraires balisés (raquettes et ski de fond présents sur cette carte). Les chiens (même tenus en laisse) sont strictement interdits dans ces secteurs.

Marchez en toute sécurité

Tout parcours est emprunté sous la responsabilité du marcheur.

Avant de partir veillez à :

- choisir un itinéraire correspondant à votre niveau de pratique,
- consulter la météo et adapter votre sortie en fonction des conditions climatiques,
- prévoir un matériel adapté à votre pratique et à la météo.

Avez-vous pensé à votre assurance ?

Les secours sur pistes ne sont pas gratuits. Des assurances sont proposées aux points de vente. Vous pouvez contracter une assurance pour votre responsabilité civile et pour les frais de secours.

EN LIGNE

Achetez votre forfait en ligne

Consultez les ouvertures de pistes

